

HISTORIQUE DE LA CROIX

Aspect technique de la croix

Le mot latin **crux** (« croix ») peut-être d'origine carthaginoise, désigne un simple poteau où est attaché un condamné avec des cordes et des clous.

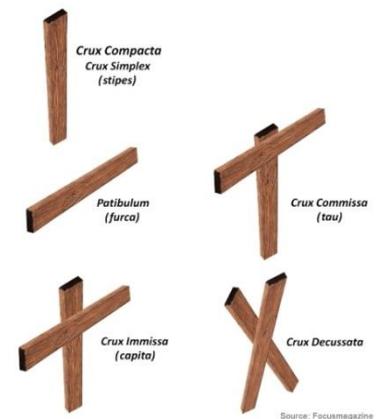
On prend ensuite l'habitude d'ajouter une poutre transversale à laquelle l'homme est lié les bras écartés.

A l'époque de la passion de Jésus, l'instrument se compose définitivement de deux parties:

- **La crux**

Haute de 3 à 4 mètres dressée en permanence sur le lieu de supplice en dehors de la ville.

- **Le patibulum** partie transversale portée par le condamné jusqu'au lieu du supplice fixé perpendiculairement à la crux. Le tout pèse plus de 100 kg, ce qui explique que le condamné ne peut porter que le patibulum. Par extension, le terme « crux » finit par désigner l'ensemble pieu et barre transversale.



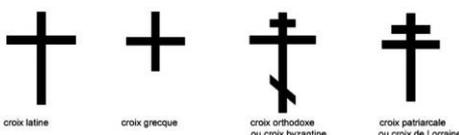
La crucifixion chez les romains¹

Dans l'antiquité romaine, le supplice de la croix est la peine infamante par excellence. C'est une mort réservée aux condamnés qui ne sont même plus jugés dignes du nom d'homme. Au même titre que d'autres supplices, le carcan, le pal, la potence, la crucifixion fait partie de l'arsenal répressif de la justice romaine, à partir de la fin du 3^e siècle avant Jésus-Christ (emprunté aux carthaginois). Les peuples exposaient les condamnés à mort liés sur des croix, pour donner la publicité voulue à l'exercice de leur justice.



Les Romains perfectionnèrent le supplice de la croix, qui était réservé aux esclaves et aux citoyens

- le condamné était attaché la tête en bas à un simple pieu pour le fouetter
- le condamné était soit lié, soit cloué les bras écartés sur le patibulum les pieds reposant sur une sellette (pour éviter le déchirement des mains), jusqu'à ce que mort s'ensuive.



On a toujours ignoré si Jésus-Christ lorsqu'il fut condamné au supplice par Ponce-Pilate, avait été cloué sur une croix de « TAU » ou sur une croix latine.

¹ Le Monde de la Bible n°97 p.6-7